



De gauche à droite :

Jean-Pierre Sendra, Philippe Ruiz, Richard Mattiotti, Christian Jantel, Alex Petit, Jacques Villard et Jean-François Galéa

Tourbes (Hérault) 31 janvier 2019

Le Maire de Tourbes Christian Jantel reçoit Jacques Villard Chef de l'Etat Pied-Noir

Le jeudi 31 janvier 2019, Jacques Villard, Chef de l'Etat Pied-Noir, Président de la Fédération des Deux Rives (FDR) accompagné d'une délégation de son Etat composée de Philippe Ruiz, Président du Conseil des Ministres, Président de la Fédération de Catalogne, de Jean-Pierre Sendra, Conseiller d'Etat représentant le Président du Conseil d'Etat John Henry Bennett, de Richard Mattiotti, Député représentant le Président de l'Assemblée Nationale René Pico, de Jean-François Galéa, Ministre des Arts et des Lettres, Président de la Commission Identité Nationale, Peintre officiel de l'Etat Pied-Noir et d'Alex Petit, Conseiller architectural du Chef de l'Etat, a rencontré Monsieur Christian Jantel, Maire de Tourbes dans l'Hérault.

Cette rencontre a eu lieu dans le Cabinet de Monsieur le Maire pendant plus de deux heures permettant aux différentes parties de s'exprimer. Après le discours d'accueil de Monsieur le Maire, Philippe Ruiz a développé l'objet de ces rencontres entre les représentants de l'Etat Pied-Noir et les différents Maires des communes rurales de France. Puis, Jacques Villard a remercié Christian Jantel pour toutes les actions initiées au sein de sa commune en faveur de l'amitié fraternelle entre les deux communautés.

En remettant deux brochures, à Monsieur le Maire, sur les actions internationales de l'Etat Pied-Noir, le Président Jacques Villard a insisté sur le fait que les actions de l'Etat n'avaient pas pour but de se substituer au travail remarquable effectué par les grandes associations de rapatriés, mais bien pour réaffirmer, sur le plan international, la souveraineté du Peuple, de la Nation et de l'Etat Pied-Noir.

Cet Etat, la Fédération des Deux Rives (FDR) devient, par ses Corps constitués et ses attributs, un Etat désormais reconnu par différents pays et organisations internationales. Les Pieds-Noirs comme les Israéliens, les Arméniens ou les Palestiniens sont un Peuple qui a subi un génocide, un exode et une dispersion. Ce Peuple et cette Nation sont concernés par un potentiel de 5 millions de ressortissants dispersés sur les 5 continents.

La Déclaration Universelle des Droits des Peuples qui est entrée en vigueur en 1976 leur permet d'espérer rejoindre l'Organisation des Nations Unies (ONU). L'année 2019 sera l'aboutissement prévu pour cette étape importante d'une identité internationale qui fut pour la première fois mise en valeur par Benoît Vuillermoz, Député-Maire d'Alger, en 1870

Le Chef de l'Etat et ses Corps constitués ont mis en place tous les éléments d'une souveraineté fonctionnelle afin de devenir un Etat de souveraineté territoriale Le Peuple Pied-Noir doit se doter d'un territoire national. Il revendique un certain nombre de territoires dont 24000 ha situés en France et propriétés d'organisations sociales de Pieds-Noirs, qui ont été spoliés par la V^{ème} République française au profit de la République algérienne sans aucun droit ni titre.

C'est cette situation particulière que l'Etat Pied-Noir souhaite présenter à l'ensemble des Elus territoriaux de la France.

Maître Jean-François Galéa a présenté l'ensemble des actions culturelles et artistiques entreprises par le gouvernement auquel il appartient. Il a mis en place une exposition permanente et itinérante qui peut être proposée par tous les Maires de France à leurs citoyens et à leurs enfants tout à fait gratuitement.

Richard Mattiotti, membre de la Commission Mémoire et Patrimoine a évoqué l'ensemble des massacres dont le Peuple Pied-Noir a été victime depuis le XIX siècle jusqu'à nos jours.

Monsieur Alex Petit a informé Monsieur le Maire qu'il était à la disposition des communes pour développer des projets sur des domaines en déserrance afin de créer de l'activité et de l'emploi.

La délégation a assuré Monsieur le Maire qu'elle se tenait désormais totalement à sa disposition pour l'aider, dans le cadre de la solidarité fraternelle entre les peuples au développement durable de sa commune et également de sa reconnaissance envers les jeunes gens de cette commune qui ont su se porter au secours des populations d'Afrique du Nord lorsqu'elles furent confrontées à la guerre dont elles subissent encore les conséquences.

Le Chef de l'Etat Pied-Noir a remercié chaleureusement Monsieur le Maire de Tourbes pour son action constante en faveur de la communauté des rapatriés et lui a renouvelé un soutien total pour tout projet qui pourrait voir le jour au sein de l'agglomération.

Monsieur le Maire de Tourbes a tenu également à saluer l'action fraternelle de cet Etat qui tient à mettre en place dans le monde une politique de paix et de développement durable entre les nations.

Contact avec le Chef de l'Etat Pied-Noir

Jacques Villard

9 rue du Four

34600 Faugères

jacquesvillard34@gmail.com

09.64.40.66.32

Site : etat-pied-noir.eu